



KSM-Modelle GbR
Altenburgstraße 29a
D-81243 München
kontakt@ksm-modelle.de

Conditions de participation au concours photo KSM 2024 :

1. Occasions

KSM-Modelle GbR (ci-après dénommé l'organisateur) recherche les plus belles photos avec un modèle KSM.

Une sélection de 12 motifs sera réalisée à partir de toutes les images soumises et sera utilisée pour un calendrier imprimé.

2. Procédure du concours

Le concours dure jusqu'au 20 octobre 2024. D'ici là, tout le monde aura la possibilité de participer au concours.

3. Participation

La participation n'est possible que pendant la période de participation. Les candidatures reçues après la date de clôture (foto@ksm-modelle.de) ne seront pas prises en compte dans le tirage au sort.

Une seule image soumise par participant participera au concours photo. Il est strictement interdit d'utiliser plusieurs adresses email. En soumettant une photo, vous acceptez les termes et conditions de participation. La participation au concours est gratuite.

4. Conditions requises pour les images à soumettre

- La photo doit montrer un modèle KSM comme sujet principal.
- Il ne peut y avoir aucun cadre, police ou autre composant graphique (par exemple des bulles).
- Le format de fichier doit être un fichier JPEG.
- Le côté long peut avoir une largeur maximale de 2000 pixels et une résolution d'impression de 300 dpi.

5. Exclusion de participation

Toute personne intéressée peut participer.

Pour les participants mineurs : une déclaration écrite de consentement du tuteur légal doit être présente.

En cas de violation de ces conditions de participation, l'organisateur se réserve le droit d'exclure des personnes du concours. Toute personne fournissant de fausses informations personnelles peut également être exclue. Les personnes qui obtiennent des avantages grâce à la manipulation sont également exclues. Dans ces cas, si nécessaire, les prix pourront être ultérieurement retirés et récupérés.

6. Procédure

Les inscriptions se font exclusivement via l'adresse e-mail ,

foto@ksm-modelle.de

en indiquant une adresse e-mail valide et correcte, l'adresse et le numéro de téléphone des participants. Si vous gagnez, d'autres contacts seront pris via cette adresse e-mail, cette adresse ou ce numéro de téléphone. En soumettant une photo, vous acceptez les termes et conditions du concours et acceptez sa publication.

Les tirages photo ou supports d'images numériques de tout format soumis par courrier ne seront pas admis au concours ; ils ne seront pas renvoyés à l'expéditeur. Les images envoyées via d'autres adresses e-mail ne participeront pas non plus au concours.

Les photos reçues après la date limite ne seront pas prises en compte. La réception de l'e-mail enregistrée électroniquement est utilisée à des fins de vérification. Le remplacement des photos téléchargées ou toute autre modification ultérieure de celles-ci ne sont pas autorisés.

Les gagnants seront déterminés par vote - publication sur notre page d'accueil www.ksm-modelle.de. Le vote a lieu par e-mail via l'adresse e-mail déjà connue foto@ksm-modelle.de.

Tout le monde est invité à partager avec nous ses 3 photos préférées. Le vote aura lieu du 16 au 31 octobre. Les gagnants résultent uniquement des résultats de ce vote.

Les gagnants devraient être informés de l'attribution du prix par e-mail, courrier ou téléphone en novembre 2024. Hors recours judiciaire, il n'existe aucun droit au paiement en espèces du prix ou à un échange.

7. Répartition des bénéficiaires

Le gagnant reçoit un modèle de bus KSM de son choix.

Les gagnants de la 2e à la 12e place recevront un calendrier photo modèles KSM 2025.

Il n'y aura pas d'attribution ni de nomination d'autres placements.

Les noms des gagnants seront annoncés sur la page du concours tels qu'ils ont été saisis dans le champ nom lors de l'inscription. D'autres informations (par exemple le lieu de résidence) ne seront pas publiées.

8. Droits d'utilisation et droits des tiers

Chaque participant concède à l'organisateur les droits d'utilisation et d'exploitation des photos soumises, sans aucune restriction d'espace, de temps ou de contenu. Cela inclut notamment le droit de publier, d'éditer et de modifier l'œuvre, de l'utiliser sous une forme modifiée, ainsi que le droit de concéder en sous-licence et de transmettre à des tiers l'œuvre partielle et complète protégée par le droit d'auteur. En particulier, chaque participant cède également le droit de reproduire, distribuer et exécuter l'œuvre, de la démontrer ou de la faire exécuter, ainsi que de la combiner avec d'autres types d'œuvres. Si les participants ont acquis des droits de propriété ou de marque sur l'œuvre créée, ils les cèdent également dans la mesure mentionnée ci-dessus. Le transfert des droits est permanent dans la mesure permise par la loi. Le transfert des droits s'applique également aux modifications, par ex. B. les prestations partielles/totales raccourcies, complétées, mises à jour, entièrement ou partiellement intégrées et développées par l'organisateur ou ses représentants, ainsi que pour la location et la location. Il n'y a aucune obligation d'exploiter les droits d'utilisation.

L'organisateur est en droit de céder les droits mentionnés ci-dessus à des tiers. Un droit de rétractation auquel les participants ont droit conformément à l'article 41 de la loi sur le droit d'auteur en raison du non-exercice du droit d'utilisation respectivement transféré est exclu pendant une période de cinq ans à compter de son transfert.

Les participants garantissent qu'ils ont tous les droits sur le matériel photographique soumis, qu'ils disposent de droits d'exploitation illimités, que le matériel image soumis est libre de droits de tiers et qu'aucun droit personnel n'est violé lors de la représentation de personnes. Si une ou plusieurs personnes sont clairement représentées sur le matériel photographique, le consentement à la publication doit être obtenu de chaque personne représentée et soumis par écrit à la demande de l'organisateur. Si des mineurs sont représentés, le consentement écrit de leur tuteur légal est requis.

9. Contenu interdit

Les participants ne doivent pas soumettre de photos violant les bonnes mœurs ou d'autres lois applicables (notamment droits d'auteur, droits sur les marques et noms de tiers). En particulier, aucune photo ne doit contenir des contenus à caractère criminel, pornographiques, mettant en danger la jeunesse, désordonnés, racistes, glorifiant la violence ou susceptibles de violer les droits personnels de tiers. De même, aucune photo ne peut être soumise faisant la promotion d'autres produits, services et/ou caractéristiques.

L'exclusion, le blocage ou la suppression de photos est à la seule discrétion de l'organisateur et peut avoir lieu à tout moment sans entendre les participants concernés si les contributions soumises violent ces conditions de participation ou les dispositions légales ou si une violation correspondante ne peut être exclue. Les recours juridiques et toutes réclamations contre l'organisateur en raison de l'exclusion, du blocage ou de la suppression de matériel image sont exclus.

10. Décharge de responsabilité

Les participants s'engagent à décharger l'organisateur de toute réclamation de tiers en interne ou à indemniser l'organisateur à première demande si un dommage est dû à l'utilisation des contributions du participant, en particulier si des tiers prétendent que les contributions portent atteinte à leurs droits personnels, droits d'auteur, ou d'autres droits incorporels. Les participants libèrent l'organisateur de tous dommages résultant d'une telle réclamation, y compris les frais raisonnables de défense juridique extrajudiciaire et judiciaire.

11. Fin du concours

Le concours peut être annulé à tout moment par l'organisateur pour des raisons importantes. Cela peut être

le cas, par exemple, si le déroulement régulier ou correct du concours ne peut être garanti, notamment pour des raisons juridiques, personnelles, techniques (par exemple erreurs logicielles ou matérielles) ou pour d'autres raisons imprévues. La décision d'annulation est à la discrétion de l'organisateur. Les réclamations qui en découlent ainsi que les poursuites judiciaires sont exclues à cet égard.

12. Protection des données

L'organisateur collecte, traite, utilise et stocke les données des participants enregistrées via leur adresse email lors de leur inscription. Les données nominatives requises seront également stockées et mentionnées afin de protéger les droits moraux de l'auteur. Le but du stockage des données est de réaliser le concours. En soumettant vos photos, vous acceptez que les données fournies (nom, date et titre des images soumises) puissent être publiées et utilisées pour d'autres projets marketing.

13. Mise à jour

L'organisateur se réserve le droit de mettre à jour et d'adapter ces conditions de participation à tout moment sans en informer séparément les participants. Le libellé applicable des termes et conditions peut être consulté sur la page du concours.

14. Dispositions finales

Si des parties ou des formulations individuelles de ces conditions de participation sont inefficaces, les autres parties restent inchangées dans leur contenu et leur validité.

Toutes les réclamations des participants sont exclues dans la mesure où la loi le permet.

Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique à ces conditions de participation. Le lieu de juridiction est Munich, sauf disposition contraire de la loi.